

Conditions générales d'inscription

► Inscription ▾

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

► Garantie IPESUP et conditions d'annulation ▾

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute inscription annulée **avant** le début des cours, quel qu'en soit le motif, sera **intégralement remboursée**.

Une fois la formation commencée, celle-ci est due dans son intégralité.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

► Extrait du règlement intérieur ▾

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.

Montant total de l'inscription

Fait à _____ Le _____

Signature précédée de la mention lu et approuvé.

TOEIC® 2019

NOM

PRÉNOM

Adresse

Code postal

Ville

Tél. fixe

Tél. mobile

e-mail

@

Études actuelles

Établissement

LV1

LV 2

► Principaux concours présentés (nécessitant le TOEIC®) ▾

HEC CAD ESSEC AST ESCP CAD EML AST IEP Master

EDHEC AST2 SKEMA AST1 SKEMA AST2 TBS L3 TBS M1

Autre(s)

► Préparation choisie ▾

Préparation annuelle (octobre 2018-février 2019)

Stage intensif (2-5 janvier 2019)

850 €

495 €

Date et signature obligatoires ci-contre

ipesup

Ne rien inscrire
Réservé au secrétariat

Conditions générales d'inscription

Sera retourné visé par le secrétariat

► Inscription ▽

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

► Garantie IPESUP et conditions d'annulation ▽

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute inscription annulée **avant** le début des cours, quel qu'en soit le motif, sera **intégralement remboursée**.

Une fois la formation commencée, celle-ci est due dans son intégralité.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constitue pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-proprieté et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

► Extrait du règlement intérieur ▽

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-proprieté et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

Visa IPESUP

Affranchir
au tarif lettre
en vigueur

Melle - M.

Cadre réservé au secrétariat

Paris, le Mademoiselle, Monsieur,
nous avons bien reçu votre inscription à nos stages "TOEIC®" 2019 et vous en remercions.

Préparation annuelle (octobre 2018-février 2019)

Stage intensif (2-5 janvier 2019)

Votre dossier est

complet incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :